

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 769

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nouveau, les barrières idéologiques n'existent plus. Les deux extrêmes, qu'on qualifie de droite et de gauche par commodité de langage, ont tous les deux pris en main le renouveau de l'Occident... pour notre salut à tous!

Mais les paumés qui ont joué aux allumettes à Genève peuvent porter une autre responsabilité. Dans peu de temps l'Exécutif de ce canton sera renouvelé. Voilà qui ne manquera pas de favoriser l'élection d'un homme fort pour le Département de l'intérieur. Encore quelques bougies et nous trouverons à Genève des policiers à chaque coin de rue. Le prétexte a déjà été suffisant pour déloger des squatters. Merci d'avance aux Cellules autonomes. Mais peut-être est-ce finalement leur réelle intention?...

Y. M.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Producteurs et consommateurs

Dol éventuel: «(E)st animé d'un dol éventuel celui qui compte sérieusement que le résultat délictueux pourrait se produire et y consent pour le cas où il se produirait.»

Différence avec le dol: «(E)n cas de dol pur et simple, l'auteur considère le résultat voulu comme un événement certain, tandis que dans le cas du dol éventuel, il l'envisage seulement comme possible.» (Code pénal suisse.)

Ainsi donc, le «Baron» s'est vu condamné entre autres pour avoir roulé à 240 km/h sur l'autoroute Yverdon-Lausanne.

Fort bien.

Sans doute voit-on bien le danger que présente la loi: il ne s'agit en somme de rien de moins que de sonder les cœurs, de se prononcer sur les intentions.

Dans le cas particulier, toutefois, les choses paraissent claires et l'on ne peut que se féliciter que la loi ait été appliquée.

Toutefois encore:

Que penser des constructeurs qui construisent des voitures — non pas des voitures d'essais, de course; des *fuoriserie*, comme disent les Italiens, mais des voitures qu'on trouve sur le marché — pouvant rouler à 240 km/h, alors que partout en Europe, la vitesse est limitée à 130 km/h? Que penser de l'autorité qui permet la vente de tels engins? Que penserait-on d'une autorité qui punirait les consommateurs de LSD tout en autorisant la vente libre du produit? Selon moi, tous ces Messieurs/dames tombent sous le coup de la loi, et je souhaite fort les voir déferés devant nos tribunaux! Cela d'autant plus qu'on parle beaucoup de limiter la vitesse à 100 km/h. Je suis quant à moi partisan de la limitation pour autant qu'on interdise la vente en Suisse d'autos faites pour rouler à 150-180 km à l'heure. Sinon la limitation me paraît une plaisanterie de mauvais goût.

Qu'en pensez-vous?

* * *

Je vous parlais de René Regenass, président de cette société d'écrivains qui s'appelle le Groupe d'Olten (Max Frisch, Muschg, Bichsel, Steiner, Vogt, etc.).

Dans la lignée, typique de la Suisse allemande, qui va de Keller, de Gotthelf à Diggelmann, en passant par ce récit de Spitteler qui s'appelle *Die Mädchenfeinde* (*Les petits Misogynes* — traduction française récente d'Eugène Badoux): le réalisme; le réalisme du quotidien, qui n'exclut ni la poésie, ni l'engagement.

Die Kälte des Äquators (Schweizer Verlagshaus Zurich 1982). Une histoire très simple, celle d'un homme qui a perdu sa femme. Et puis, il a une fille, mais cette fille a quitté le foyer — ce qu'on appelle le *foyer*, par un de ces magnifiques clichés menteurs destinés à masquer ce qui doit être masqué — pour aller vivre avec son ami. Et puis il la rencontre parfois dans la rue, mais sans parvenir à renouer des liens irrémédiablement rompus. Et puis elle lui annonce qu'elle va partir pour l'Afrique, pour l'Equateur — et pour lui, ce pays chaud qu'il contemple sur la carte devient le symbole de sa solitude — celle du troisième âge? — *die Kälte*

des Äquators, le Froid de l'Equateur. Le tout poignant mais dit sans jamais élever la voix.

Vernissage (1984) se déroule à la fois à Bâle, dans ce milieu pour nous si prestigieux du Musée, des Musées de Bâle, et dans le Jura, du côté de Laufen ou des Franches-Montagnes. Et au fil des pages, le lecteur découvre *derrière le miroir*, derrière les magnifiques tableaux de Holbein ou de Munch, une réalité sociale où compte d'abord l'argent, et la situation sociale, et le respect des hiérarchies... Assez «défrisant», si on me passe l'expression, mais à traduire au plus vite!

J. C.

SOLFÈGE POUR SOMNAMBULES

Le xénophobe

C'était un xénophobe très intelligent, en culottes courtes et slip jaune dépassant par derrière. Je le pris en amitié, c'était le seul de France et de Navarre et l'un des rares en Europe à pratiquer une xénophobie subtile et de bon aloi.

Pourquoi me détestes-tu? lui dis-je.

Parce qu'avec ton nom espagnol tu prends la place de nos écrivains français. Les bons écrivains sont déjà rares en ces temps de pénurie intellectuelle, qui lira ceux qui restent si les étrangers s'installent parmi nous, et non seulement réduisent au chômage des travailleurs, mais réduisent aussi au silence nos concocuteurs de vocables? Ceci n'est plus tenable! Si l'on te fait la gueule, si tu n'as pas l'audience que tu pourrais espérer, c'est parce que le public rétablit le juste équilibre et te laisse la place qui te revient de naissance, un simple strapontin.

Bravo, dit l'autre, mais voilà bien là un sujet délicat. Certes, la langue de Racine et Voltaire ne saurait s'accommoder d'un quelconque patronyme.

Certes, dis-je.

Alfonso Jimenez